

Article 43 du Règlement

Je propose donc, appuyé par les honorables députés de Vancouver-Sud (M. Fraser) et de Nanaïmo-Alberni (M. Miller):

Que cette Chambre reconnaisse la contribution que l'ambassadeur Son Excellence Monsieur Alan Beesley et son équipe ont apportée durant les années de négociations de la conférence sur le droit de la mer et, que cette Chambre les félicite pour l'énorme travail accompli et les succès obtenus pour le Canada et la communauté internationale.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE**LA RELÈVE DES SCIENTIFIQUES DU MINISTÈRE AU BORD DE LA RETRAITE**

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Madame le Président, le rapport du vérificateur général démontre une fois de plus à quel point le gouvernement libéral a compromis l'avenir de nos jeunes. Alors même qu'à la Direction de la recherche au ministère de l'Agriculture, plus de 300 des scientifiques actuellement en poste pourront prendre leur retraite d'ici quatre ans, le gouvernement n'a prévu aucune mesure pour assurer leur remplacement. Je propose donc, appuyé par le député d'Érié (M. Fretz):

Que les jeunes du Canada notent une fois de plus comment la ligne de conduite adoptée par le gouvernement libéral a nui à leur avenir de scientifiques dans notre pays en ne prévoyant pas un financement adéquat pour la formation en ce sens.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1410)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LA POLOGNE—ON DEMANDE LE RETRAIT DE LA LOI MARTIALE**

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Madame le Président, aujourd'hui marque l'anniversaire de l'application de la loi martiale en Pologne, qui a été imposée le 13 décembre 1981 et qui a temporairement suspendu la marche du peuple polonais vers la pleine reconnaissance des droits de la personne et de la liberté politique. La situation, un an plus tard, est toujours sombre en Pologne, mais des signes encourageants laissent

espérer que la loi martiale va bientôt prendre fin. Avec l'appui du député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie), je propose donc:

Que la Chambre prie instamment les autorités polonaises de lever rapidement la loi martiale dans ce pays, d'acquiescer à la demande de Lech Walesa qui réclame l'amnistie pour tous ceux qui sont emprisonnés pour des motifs politiques et de recommencer à négocier avec le syndicat ouvrier Solidarité et l'Église catholique romaine de Pologne sur la question des réformes qui favoriseraient la liberté et le progrès économique, social et politique en Pologne.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'AIDE EXTÉRIEURE**L'IMPRESSION DE CARTES DE NOËL PARLEMENTAIRES**

M. Arnold Malone (Crowfoot): Madame le Président, il y a 12,000 enfants qui meurent de faim chaque jour dans le monde et rien que dans un pays de l'hémisphère occidental, au Brésil, 25 millions d'enfants vivent dans la rue, abandonnés par leurs parents, surtout pour des raisons d'ordre économique. Par ailleurs, l'UNICEF a considérablement aidé les enfants nécessiteux du monde entier. Puisque les députés envoient généralement des centaines, voire des milliers de cartes de Noël à des amis et à des associés chaque année, je propose, appuyé par le député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald):

Que le Parlement encourage tous les partis politiques à proposer le nom d'un représentant et que ce comité tripartite soit chargé d'étudier l'opportunité de contacter l'UNICEF pour qu'elle imprime des cartes de Noël parlementaires, afin de nous permettre d'aider les enfants nécessiteux du monde, tout en envoyant nos souhaits, et ce faisant, d'inciter bien d'autres personnes à nous imiter.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'AGRICULTURE**LE PROGRAMME DE BANQUE TERRITORIALE DE LA SASKATCHEWAN**

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Madame le Président, la Chambre s'est toujours vivement inquiétée de voir les droits de la personne bafoués, notamment en Pologne, en Union soviétique, au Chili et au Salvador. Dans cet esprit, je propose, appuyé par le député de The Beattlefords-Meadow Lake (M. Anguish):

Que la Chambre exhorte le gouvernement de la Saskatchewan à poursuivre son programme de banque territoriale afin de protéger les droits, sur le plan juridique et humain, de quelque 2700 jeunes exploitants agricoles, de telle sorte que les contrats qui les lient soient respectés et que ces familles soient à l'abri de mesures gouvernementales arbitraires qui les priveraient d'un recours en justice ainsi que le prévoit le bill C-46.